

# Pêche sportive au Québec

## Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

## Périodes, limites et exceptions de la zone

### Zone 27

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2024 au 31 mars 2025	Bar Rayé	Pêche interdite		
	Poulamon atlantique	Pêche interdite		
26 avril 2024 au 8 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout, dont au plus 2 ombles chevaliers		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
26 avril 2024 au 30 novembre 2024	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
1er juin 2024 au 31 août 2024	Saumon atlantique	1 petit pris et gardé ou 3 pris et remis à l'eau selon le contingent pris en premier	Ailleurs que dans les rivières à saumon. Permis de pêche au saumon obligatoire. Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
1er juillet 2024 au 8 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

## Plans d'eau – Exceptions réglementaires

### Rivière Jacques-Cartier - a) entre son embouchure et le pont Fort-Jacques-Cartier.

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Bar Rayé	Pêche interdite		
	Saumon atlantique	Pêche interdite		
26 avril 2024 au 30 novembre 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne ou à la mouche
10 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		Pêche à la ligne ou à la mouche
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne ou à la mouche

### Rivière Jacques-Cartier - b) entre le pont Fort-Jacques-Cartier et le barrage de Donnacona.

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Bar Rayé	Pêche interdite		
	Saumon atlantique	Pêche interdite		
26 avril 2024 au 9 juin 2024	Autres espèces	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche
10 mai 2024 au 9 juin 2024	Brochets	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche
	Doré Jaune et Doré Noir	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche
1er septembre 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche
	Doré Jaune et Doré Noir	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche
	Autres espèces	mêmes que la zone	La pêche à toutes les espèces est interdite du 10 juin au 31 août.	Pêche à la ligne ou à la mouche

### Rivière Jacques-Cartier - c) entre le barrage de Donnacona (46°40'39" N., 71°44'46" O.) et la limite ouest de la base militaire de Valcartier (46°53'52" N., 71°31'01" O.).

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Saumon atlantique	Pêche interdite		
26 avril 2024 au 8 septembre 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne ou à la mouche

**Rivière Jacques-Cartier - d) la partie comprise à l'intérieur de la base militaire de Valcartier.**

1er avril 2024 au 31	Toutes les espèces	Pêche interdite		
----------------------	--------------------	-----------------	--	--

**Rivière Jacques-Cartier - e) entre la limite est de la base militaire de Valcartier et la limite sud du parc national de la Jacques-Cartier.**

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Saumon atlantique	Pêche interdite		
26 avril 2024 au 8 septembre 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne ou à la mouche